

**SAINT-SIÈGE**

Soyez remerciés pour l'envoi du questionnaire sur la mise en œuvre de sa Recommandation sur les droits de l'homme des membres des forces armées (CM/Rec(2010)4), adopté par procédure écrite par le CDDH.

Bien que n'étant pas directement concerné par ce questionnaire du fait de son statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe, de la non-signature de la Convention européenne des Droits de l'Homme, le Saint-Siège saisit cette occasion pour réaffirmer l'importance qu'il accorde à la mise en œuvre des droits de l'homme et particulièrement du droit à la liberté religieuse des membres des forces armées.

Je vous adresse aussi, ainsi qu'au secrétariat, mes remerciements pour le travail accompli et nous serions très intéressés par les suites éventuelles de ce questionnaire.